



RISQUES NATURELS

LES GESTES QUI SAUVENT QUE FAIRE EN CAS D'ALÉA NATUREL ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'un aléa naturel

1

Renseignez-vous

Auprès de votre mairie ou de votre préfecture
pour connaître l'historique de votre région



1 Inondations, feux de forêt,
tempêtes, cyclones... Êtes-vous
dans une zone à risque ?



2 Des actions de
prévention sont-elles
menées sur
votre commune ?



De manière générale sur
des sites internet dédiés



► Un aléa naturel est un phénomène d'origine naturelle plus ou moins prévisible auquel sont exposés des personnes et/ou des biens. Il peut être plus ou moins violent et potentiellement dangereux sur les plans humains, économiques et/ou environnementaux.

Keraunos pour les
tempêtes et tornades :

KERAUNOS



keraunos.org



Connaitre les risques
près de chez moi :

GÉORISQUES



georisques.gouv.fr



Pour les incendies,
recensement des feux dans
la région méditerranéenne
depuis 1973 :

Base de données
PROMETHÉE



[www.promethee.com/
incendies](http://www.promethee.com/incendies)



Complétez votre Plan
familial de Mise en sécurité



Il est important de familiariser tous les
membres de votre foyer à ce dispositif.

[www.interieur.gouv.fr/
Media/Securite-civile/Files/
je-me-protège-en-famille](http://www.interieur.gouv.fr/Media/Securite-civile/Files/je-me-protège-en-famille)



 ASSURANCE
PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021





RISQUES NATURELS
Que faire en cas
d'aléa naturel ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'un aléa naturel

2

Soyez attentif aux informations
de vigilance et d'alerte

Informations de vigilance



Consulter la carte
Vigilance de
Météo-France

vigilance.
meteofrance.fr



VIGICRUES

Consulter le site
Vigicrues

www.
vigicrues.
gouv.fr



Consulter l'application
Prévention incendie

prevention-incendie-
foret.com/application-
mobile-prevention-incendie



Informations d'alerte



EN CAS D'ALÉA NATUREL,
L'ALERTE PEUT ÊTRE TRANSMISE
PAR DIFFÉRENTS CANAUX :



Les radios locales,
via la radio ou leurs
applications
mobiles



Les sirènes du
Réseau National
d'Alerte (connues
pour retentir tous
les premiers
mercredis du mois).



Les SMS
(automates
d'appel ou
« cell broadcast »,
services
d'assurance).



Le compte Twitter
dédié du Ministère
de l'Intérieur
@Beauvau_Alerte
et celui de votre
Préfecture.

**ASSURANCE
PRÉVENTION**
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021



RISQUES NATURELS

Que faire en cas d'aléa naturel ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'un aléa naturel

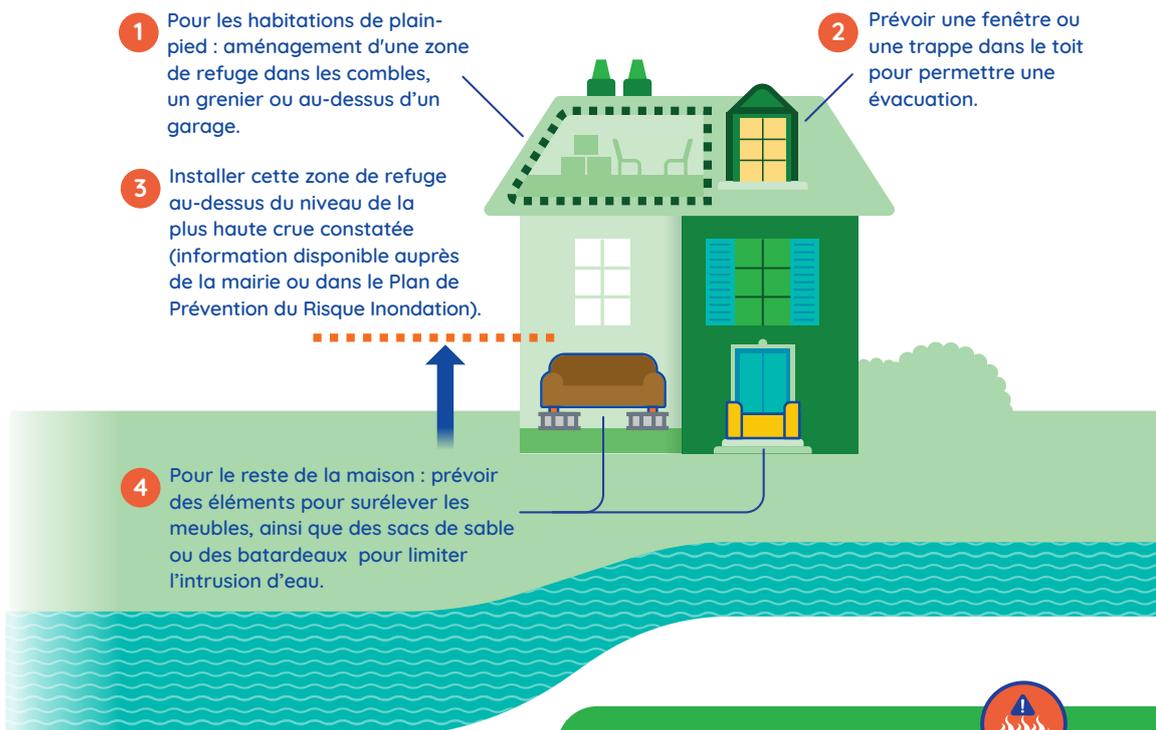
3

Se préparer à l'arrivée d'un aléa naturel

En zone de risque inondation



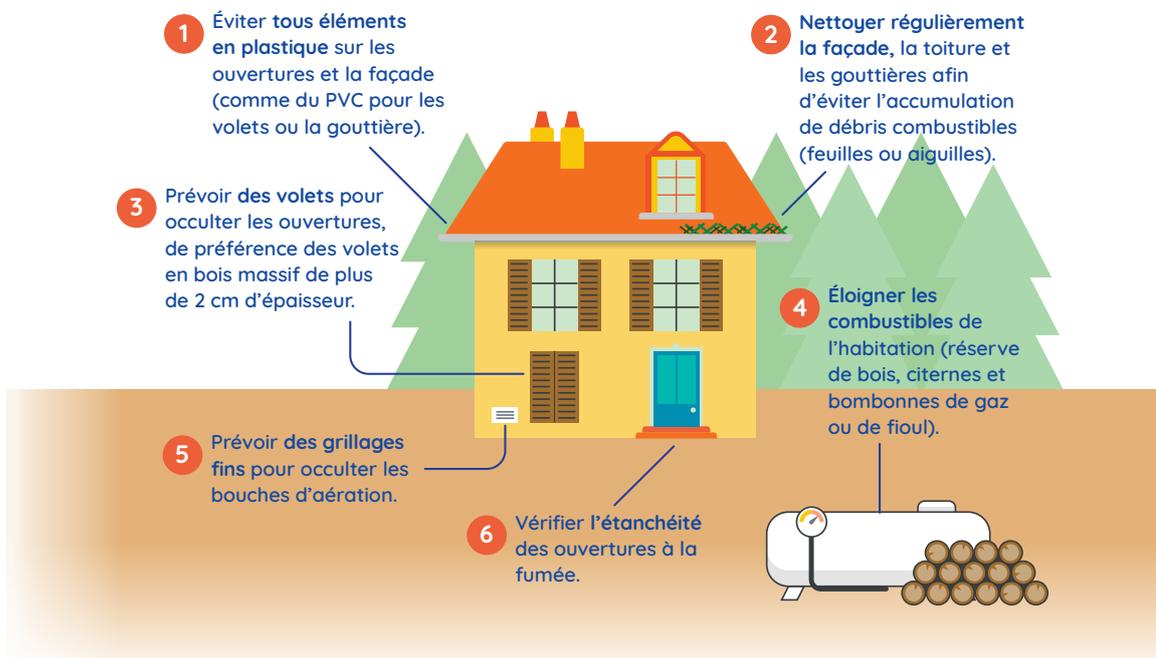
- 1 Pour les habitations de plain-pied : aménagement d'une zone de refuge dans les combles, un grenier ou au-dessus d'un garage.
- 2 Prévoir une fenêtre ou une trappe dans le toit pour permettre une évacuation.
- 3 Installer cette zone de refuge au-dessus du niveau de la plus haute crue constatée (information disponible auprès de la mairie ou dans le Plan de Prévention du Risque Inondation).
- 4 Pour le reste de la maison : prévoir des éléments pour surélever les meubles, ainsi que des sacs de sable ou des batardeaux pour limiter l'intrusion d'eau.



En zone de risque feux de forêt



- 1 Éviter tous éléments en plastique sur les ouvertures et la façade (comme du PVC pour les volets ou la gouttière).
- 2 Nettoyer régulièrement la façade, la toiture et les gouttières afin d'éviter l'accumulation de débris combustibles (feuilles ou aiguilles).
- 3 Prévoir des volets pour occulter les ouvertures, de préférence des volets en bois massif de plus de 2 cm d'épaisseur.
- 4 Éloigner les combustibles de l'habitation (réserve de bois, citernes et bombonnes de gaz ou de fioul).
- 5 Prévoir des grillages fins pour occulter les bouches d'aération.
- 6 Vérifier l'étanchéité des ouvertures à la fumée.





RISQUES NATURELS

Que faire en cas d'aléa naturel ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'un aléa naturel

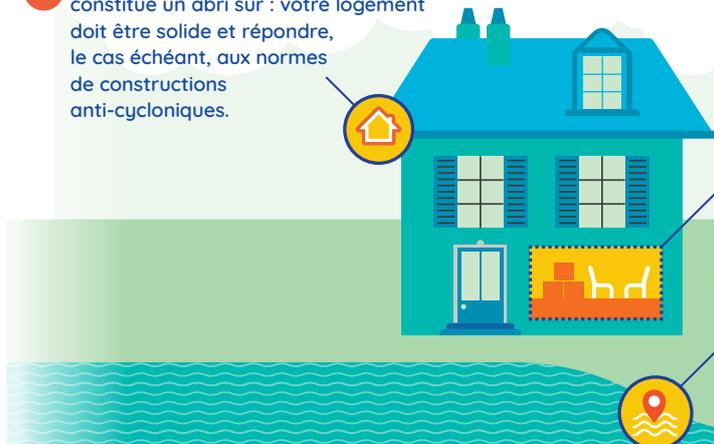
3

Se préparer à l'arrivée d'un aléa naturel

En zone de risque tempête ou cyclone



- 1 Veillez à ce que votre habitation constitue un abri sûr : votre logement doit être solide et répondre, le cas échéant, aux normes de constructions anti-cycloniques.
- 2 Si votre abri est sûr, aménagez votre pièce refuge avec un petit espace et le moins d'ouvertures possibles (portes ou fenêtres) pour vous y mettre à l'abri pendant la crise. Il est conseillé de ne pas se réfugier à l'étage.
- 3 Pensez aussi au risque inondation si votre logement est proche d'un cours d'eau ou de la mer.



Les objets essentiels à prévoir



Kit d'urgence avec eau, trousse médicale, double des clés de la maison et de la voiture, nourriture...



Une radio avec des piles de rechange : écoutez Radio France, France Info, France Bleu...



Groupe électrogène pour vous éclairer, utiliser des appareils électriques.

Guide de préparation sur ce lien : gouvernement.fr/risques/preparer-son-kit-d-urgence



exclamation-triangle Aérez le local où il se situe pour limiter les risques d'intoxication au



Tissu de couleur vive ou lampe de poche pour signaler votre présence.



Vêtements chauds et couvertures de survie.



Réserve d'eau et de nourriture pour être en mesure d'assurer vos besoins essentiels plusieurs heures.



Mettez à l'abri le matériel d'arrosage et gardez-le à portée de main en cas d'incendie.

ASSURANCE PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2021

TÉLÉPHONE PORTABLE : LE COUTEAU-SUISSE DE L'URGENCE



Accéder facilement aux informations utiles (kit d'urgence, documents numérisés, numéros d'urgence programmés...)



Suivre l'évolution de la situation *via* la radio et les réseaux sociaux dédiés



Vous signaler *via* sa lampe de poche



Ne pas oublier de garder chargée une batterie externe





RISQUES NATURELS Que faire en cas d'aléa naturel ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES d'un aléa naturel

Avant la crise



Sauf demande particulière des autorités, n'allez pas chercher les enfants à l'école, c'est l'école qui s'occupe d'eux dans le cadre d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité.



Coupez votre ventilation, votre compteur électrique et votre compteur à gaz.



Si vous n'avez pas d'endroit où vous mettre à l'abri, évacuez rapidement les lieux et/ou rejoignez le centre d'hébergement identifié en amont.



Mettez à l'abri les mobiliers de jardin, les poubelles et autres équipements volatiles ou combustibles : ils peuvent prendre feu en cas d'incendie, ou devenir des projectiles en cas de tempête ou cyclone.



Vérifiez qu'il n'y a pas de bouteilles de gaz ou de bidons de liquides inflammables oubliés à proximité de votre maison. Ils peuvent être immergés, le cas échéant, dans votre piscine, afin de les protéger des effets thermiques.



Fermez les portes, les fenêtres, les soupiraux et les aérations et protégez-les avec vos volets ou des planches.



Assurez-vous que l'accès pour les secours est dégagé.



Pensez à vos voisins et vérifiez que les personnes âgées ou handicapées ont pris leurs dispositions.



RISQUES NATURELS

Que faire en cas d'aléa naturel ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES d'un aléa naturel

Pendant la crise



Se conformer aux consignes des autorités. Si elles vous demandent de quitter les lieux, emportez votre kit d'urgence.

À DÉFAUT DE CONSIGNES :

Se mettre à l'abri dans un bâtiment et ne pas quitter les lieux.



Se diriger vers sa zone de refuge adaptée à l'aléa.

Ne pas aller chercher sa voiture.



Se tenir à l'écart des vitres pour éviter les projections de verre en cas de bris.

Ne pas téléphoner inutilement.

Ne pas toucher les fils électriques tombés à terre.



Après la crise



Faites avec prudence l'état des lieux de votre habitation.



Contactez des professionnels ou les fournisseurs d'énergie pour remettre en état votre habitation et rétablir l'eau, l'électricité et le gaz.



Contactez rapidement votre assureur et ses services d'assistance éventuels selon votre garantie.



Pour tout savoir sur l'indemnisation à la suite d'un aléa naturel, consultez le site de France Assureurs.

franceassureurs.fr

